

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

NOTRE-DAME DE LORETTE.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Mai 1844....

Arrivés à Récanati, au sommet d'une haute colline qui termine la riche plaine de la Potenza, nous avons salué avec joie les flots de l'Adriatique, et avec plus de bonheur encore le dôme de Lorette, dont nous n'étions éloignés que de quelques milles. A peine descendus de voiture, nous nous sommes empressés d'accourir à la *Santa-Casa* : les portes de l'église allaient se fermer ; nous avons eu cependant la consolation de nous prosterner devant ces murailles sacrées, nous promettant bien d'y revenir le lendemain de bonheur. Muni en effet d'une double permission du légat et de l'évêque pour dire la messe dans la sainte chapelle, je me suis rendu à la miraculeuse église : nous nous sommes confessés mes compagnons de voyage pour communier, et moi pour célébrer les saints mystères. Dire la messe dans l'humble asile où Marie fut saluée par le céleste ambassadeur de Dieu, où s'accomplit l'ineffable mystère de l'incarnation, où Jésus passa dans l'obscurité d'une vie pauvre ses trente premières années, quelle douceur pour l'âme d'un chrétien et d'un prêtre ! Mon cœur battait d'une émotion inexprimable quand j'ai franchi le seuil sacré de cette chambre étroite ; j'y suis demeuré prosterné dans un ravissement profond : des larmes d'attendrissement et de joie ont coulé de mes yeux quand le même Dieu qui daigna s'incarner dans ce pauvre réduit, y est descendu de nouveau au moment de la consécration. Quelle heureuse matinée, quelles douces heures j'ai passées dans cette miraculeuse demeure de la sainte famille ! Mon cœur ni mes yeux ne pouvaient se détacher de ces murs sacrés. Quand je songeais que Jésus-Christ, que sa divine Mère et le saint protecteur de son enfance s'étaient appuyés contre les mêmes murailles, qu'ils s'étaient reposés à la même place où j'étais prosterné, mon cœur semblait se fondre de douceur et d'amour ; je ne sais quelle intime et céleste félicité à toucher les murailles de mes mains, à y coller mes lèvres. Ah ! j'ignore ce que l'incrédulité peut se dire à elle-même pour contester la miraculeuse translation de l'humble demeure de Marie mais je sais bien que pour croire il m'a suffi de sentir. Quand même les témoignages les plus authentiques n'auraient pas convaincu ma raison, ce qui se passait en moi m'aurait suffisamment averti que je n'étais pas dans une maison ordinaire : Dieu habite là, et il y a laissé de son passage des traces surnaturelles, comme un parfum divin qu'il est impossible de ne pas reconnaître.

Après avoir satisfait aux pieux besoins de notre cœur, nous avons parcourir lentement tous les détails de la maison miraculeuse et les richesses de la belle église dans laquelle elle est enfermée. Ce fut en l'an 1201 que cette portion de la maison de Nazareth fut miraculeusement transportée en Dalmatie, sur une petite hauteur entre Tersate et Fiume. Des miracles éclatants révélèrent son origine, qui fut d'ailleurs solennellement constatée par une députation envoyée dans la Terre-Sainte, avec la mission d'y faire une enquête sur l'événement prodigieux qui avait rempli de tant d'étonnement et de joie les habitants de cette province. A leur retour, les quatre députés que le gouverneur de Dalmatie avait choisis parmi les hommes les plus recommandables par leur naissance, leur savoir et leur probité, déclarèrent unanimement qu'ils avaient soigneusement observé sur les lieux mêmes les fondements de la *Santa-Casa* ; ils avaient reconnu à leur longueur et à leur épaisseur, à la manière de bâtir du pays, à la qualité des pierres, l'identité parfaite de la maison qui avait apparu tout à coup au sein de leur contrée. Trois ans et sept mois après, elle fut transportée, avec des circonstances non moins miraculeuses, au-delà de l'Adriatique, sur les côtes d'Italie, au milieu d'un bois de lauriers. Là, comme à Bethléem, de pauvres bergers qui veillaient, la nuit, à la garde de leurs troupeaux, furent appelés les premiers à contempler la merveille du ciel. Un sillon de lumière tracé dans les airs leur fit connaître la marche de la *Santa-Casa*, et le lieu où elle s'arrêta, non loin de la petite ville de Récanati. Le bruit de cette apparition se répandit bientôt dans toute la contrée ; une vision céleste, dont la sainte Vierge favorisa l'un de ses plus pieux serviteurs, saint Nicolas de Tolentín, qui vivait alors dans un couvent de l'ordre des Augustins à Récanati, confirma le prodige que tant d'autres signes rendaient d'ailleurs incontestable. De toutes parts, on accourait pour visiter la sainte maison ; mais comme son isolement au milieu d'une forêt épaisse en rendait l'accès très-difficile, et que les vo-

leurs avaient fini par détourner les pèlerins qui n'osaient se risquer dans ces sentiers, Dieu se servit de cette circonstance pour faire éclater aux yeux de tous, d'une manière encore plus frappante, la vérité de cette miraculeuse translation. La sainte maison disparut de l'épaisseur du bois de Lauriers, et fut transportée un peu plus loin sur le sommet d'une colline qui domine la mer, à quelques pas du lieu où elle est aujourd'hui ; car ce ne fut pas son dernier changement : la cupidité de deux frères, possesseurs de la colline, qui voulaient s'approprier les riches offrandes des pèlerins, fut la cause de cette dernière translation. Il est à remarquer que dans tous les endroits où la sainte maison s'est arrêtée, on reconnaît encore quelque trace visible de son passage.

L'affluence des pèlerins de toutes les parties du monde, devint de jour en jour plus grande : les souverains Pontifes se firent un pieux devoir d'entourer le sacré sanctuaire de Marie de tous les embellissements dignes d'un monument si auguste. Les hommes les plus célèbres dans les arts briguaient à l'envie l'honneur de concourir à l'ornement de cette église. Julien de Maiano en fournit le dessin : les trois portes de bronze représentant en relief divers sujets de l'ancien et du nouveau Testament, sont l'ouvrage de VerCELLI et de Calcagni : le Pomaranci a peint les belles fresques de la coupole ; Pierre de Cortone, Guido et les Carrache y ont aussi laissé d'immortels souvenirs de leurs pinceaux. Au centre de l'église, sous la coupole, est placée la sainte maison ; il serait impossible de décrire la magnificence des bas-reliefs en marbre de Carrare, dont tout l'extérieur est revêtu ; on ne saurait dire laquelle des quatre façades est la plus remarquable par les chefs-d'œuvre qui la convrent. J'avoue cependant que malgré moi j'ai senti plus d'une fois mon admiration se refroidir et se distraire. Toutes les préoccupations de mon esprit et de mon cœur se portaient d'un autre côté ; je ne pouvais admirer que l'intérieur de la demeure sacrée. Là ne brillent ni les marbres précieux, ni les créations des arts. Vous ne voyez que de pauvres murailles, nues, noircies par le temps et la fumée, comme les chaumières de nos campagnes ; mais ces murailles ont quelque chose de plus brillant que l'or et le marbre le plus poli ; elles conservent comme un reflet divin de Jésus, splendeur éternelle du Père, et de Marie, temple pur de l'Esprit saint. Un autel, chargé des dons les plus riches, sépare en deux parties l'humble demeure de la Mère de Dieu.... Comme tous les détails de la vie cachée de Nazareth se retraçaient alors à mon esprit avec d'attendrissantes circonstances ! Comme il m'était doux de suivre d'un bout de cette chambre à l'autre les hôtes divins qui l'habitèrent tant d'années ! J'ai baisé avec un indicible sentiment de respect et d'amour un simple vase de bois sanctifié par les lèvres de Jésus, de Marie et de Joseph. Que sont à côté de cette précieuse relique tous les diamans, toutes les pierreries dont la piété des princes catholiques a enrichi ce sanctuaire ! Au-dessus de la cheminée, dans une niche prise sur l'épaisseur du mur, est placée une petite statue de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus entre ses bras. Cette statue qui remonte au temps des apôtres fut trouvée, ainsi qu'une croix de forme grecque, dans la sainte maison lorsqu'elle arriva en Dalmatie. Elle est aujourd'hui recouverte d'une longue robe de drap d'or, toute parsemée de pierreries. La couronne qu'elle porte sur la tête est également chargée de magnifiques diamans. Tous ces dons d'un rare prix ont été faits depuis quelques années seulement. Le gouvernement pontifical, après avoir épuisé toutes ses ressources pour satisfaire aux énormes contributions imposées par les Français, se vit réduit à la cruelle nécessité de livrer l'ancien trésor de Notre-Dame-de-Lorette, qui s'élevait à dix-huit millions d'écus romains. Les vainqueurs de l'Italie y allaient sans scrupule ; ils auraient enlevé jusqu'à son beau ciel, si leurs épées avaient été assez longues pour l'atteindre. J'ai vu dans la sacristie une restitution qui honore le cardinal Fesch ; c'est un tableau de Guido, représentant l'intérieur d'une école de jeunes filles : rien d'aussi suave, d'aussi gracieux n'est peut-être sorti des mains de ce grand peintre. L'once du grand spoliateur de l'Italie n'avait acheté quatrevingt mille francs à Paris, sans se douter de son origine. De retour à Rome, informé de quel lieu lui venait ce rare chef-d'œuvre, le cardinal accourut à Lorette, et de ses propres mains, il replaça le tableau au même endroit qu'il avait occupé jusque-là.

Le trésor de Lorette, presque entièrement vide pendant la guerre des Français, commence à s'enrichir de nouveaux dons. Des ornements sacerdotaux, des ostensoirs, des vases sacrés d'un beau travail, des parures de diamans et de perles, quelques rares curiosités, telles sont les principales richesses

ses que d'illustres et d'obscurs pèlerins ont apportées depuis vingt ans à l'église de Lorette. Cette église possède encore un grand nombre de fondations dues à la piété des souverains catholiques. La France en a fourni une part considérable : aussi aurait-elle le droit d'en retenir à Lorette plusieurs aumônières ; mais à l'exception d'un ecclésiastique français qui vient d'y être envoyé récemment, ce sont des Italiens qui prient là pour la France. Des pénitenciers parlant les principales langues de l'Europe siègent toute la matinée sur leur sacré tribunal pour entendre les confessions des nombreux pèlerins. Ce concours d'hommes et de femmes de tous les pays, ces messes si solennellement chantées qui se succèdent jusqu'à midi, dans la sainte chapelle ou aux sanctuaires qui l'entourent, ce nombreux clergé, ces chanoines en soutane violette qui chantent toutes les heures de l'office, cette procession quotidienne qui se fait vers le soir autour de la maison sainte, tout donne à ce lieu divin un air de fête perpétuelle qui réjouit le cœur. Cet air joyeux d'une fête chrétienne se communique au-dehors. Le long des rues qui aboutissent à la place de l'Église, vous ne voyez que boutiques improvisées, couvertes de toiles comme des tentes, et toutes remplies d'objets de dévotion, de chapelets, de médailles, de reliques que cent voix diverses offrent en même temps au pèlerin qui passe. Tout cela me reportait aux doux souvenirs de mon enfance ; je me croyais revoir ces fêtes villageaises que j'aimais tant, les jours où en l'honneur du saint patron du lieu, nos grands parents nous conduisaient au village voisin, entendre la messe et le panégyrique du Bienheureux, et puis nous permettaient d'acheter un jouet ou quelque image de l'étalage du marchand forain ; heureuse simplicité de nos campagnes chrétiennes, charme naïf de nos solennités catholiques, j'étais heureux de vous retrouver, comme dans mon jeune âge, au bord de l'Adriatique, sur les riantes collines de l'Italie : il n'y avait pas jusqu'aux plaintives lamentations des pauvres mendiants échelonnés sur la route, avec leurs infirmités feintes et leurs misères trop réelles qui n'eussent l'air de prendre part à cette fête, sinon pour l'embellir, du moins pour en tirer profit, car il faut bien que tous le monde vive, et ici on aime à voir que la Madone fait vivre tout le monde.

Nous quittâmes Lorette avec regret. En descendant ses jolies collines, nos regards que ne pouvaient captiver, ni le magnifique aspect de l'Adriatique couverte de blanches voiles, ni celui des campagnes où brillait le vert tendre des moissons naissantes, ne charchaient qu'un seul objet l'église dont le dôme arrondi couvre le précieux trésor que nous venions de visiter. Nous primes notre chapelet, et ce jour-là, nous récitâmes avec plus de douceur et de piété les prières pour lesquelles une touchante et nouvelle dévotion consacre à Marie chaque jour du mois de mai.

#### MARTYRE DES RELIGIEUSES POLONAISES.

Un de nos amis nous adresse le récit suivant, que nous nous empressons de publier :

« Le martyre des religieuses polonaises, dont l'*Univers* a donné l'épouvantable récit, a provoqué une manifestation touchante que nous sommes heureux de pouvoir raconter. Des jeunes gens, animés par un sentiment de foi profonde, ont eu la pensée d'offrir, au nom de la France catholique, à l'immortelle Pologne, l'hommage de leur admiration et de leur ineffable douleur ; et, sans bruit, sans éclat, sans invoquer le secours ni la publicité pour appeler leurs frères, ils sont convenus, dans un épanchement intime, de se rendre respectueusement auprès du prince Czartoryski, qui représente si bien sa noble et malheureuse patrie. Malgré le peu de retentissement donné à cette résolution subite, malgré l'absence de la jeunesse des écoles et de la plupart des catholiques qui habitent Paris à une autre époque de l'année, le nombre des pieux visiteurs s'est accru peu à peu ; et hier, à trois heures, les habitants de l'île Saint-Louis ont vu se presser, aux abords de l'hôtel Lambert, une foule paisible et grave de jeunes chrétiens appartenant aux diverses régions de la France.

« Les membres les plus illustres de l'émigration polonaise étaient réunis autour du prince, quand cette députation modeste, bien sûre de répondre aux vœux de la France catholique, est entrée en silence ; et la supérieure même des religieuses de Minsk, cette sainte femme que Dieu n'a pas voulu laisser mourir dans les tortures où ont péri ses sœurs, a été conduite par la princesse Czartoyaska au milieu de cette réunion de famille. L'assemblée toute entière était pénétrée de l'émotion la plus vive : la vénération et la douleur se peignaient sur tous les fronts. Enfin, un jeune homme a prononcé un discours que nous reproduisons, et le prince attendri a fait entendre à son tour de belles paroles dont nous essaierons au moins de donner une idée. Puis, ces hommes, ces jeunes gens se sont mêlés les uns aux autres avec cette familiarité douce, avec cette affection vraie que la religion seule produit, et le représentant de la Pologne exilée parlait à chacun d'eux comme un ami, comme un frère. Quelques-uns ont osé même s'approcher de la vénérable religieuse, qui porte encore la trace de ses longs tourments, et à qui la princesse Czartoryska était heureuse de servir d'interprète. Mais cette âme héroïque, qui retrace à nos yeux les martyrs des premiers siècles chrétiens, n'éprouvait, au milieu de ces hommages, d'autre sentiment que celui d'une sainte surprise. Depuis que les honneurs du triomphe ont succédé pour elle aux plus horribles outrages, elle s'étonne qu'on admire sa constance invincible ; elle trouve qu'elle a fait la chose la plus simple du monde en vouant à Dieu seul la gloire dont on l'entoure, elle envie le sort de ses sœurs qui sont mortes pour Jésus-Christ avant d'avoir pu recueillir les consolations de la terre.

« Ce jour ne sera pas perdu pour les catholiques de France. Au moment où ils ont eux-mêmes de si grands devoirs à remplir, au moment où ils voient tant de haines et tant d'efforts s'amasser contre leur foi ; au moment enfin où la génération qui s'élève apprend à n'avoir pour l'Église qu'un superbe mépris, l'image vivante du martyre, offerte à leurs regards, augmentera leur courage et leur fidélité. Ceux qui ont pris part à cette visite s'écoadent en enseignements diront à leurs frères que tout respirait, dans leur réunion, le désir de se montrer avant tout catholiques. On frémissait au souvenir de l'humanité outragée par la plus atroce barbarie ; mais le cœur ne s'arrêtait pas à cette pensée, trop souvent stérile, des lois de la nature et de l'humanité : il s'élevait jusqu'à la sainte Église, qui proclame et qui garde, en face de toutes les tyrannies, les droits de Dieu avec les droits de l'homme. On parlait de foi de prière ; on s'entretenait des choses immortelles et des choses du temps : chacun sentait qu'il avait près de lui des amis dévoués, parce qu'il voyait des enfants dociles de l'Église de Jésus-Christ.

« Et puis on songeait avec une émotion nouvelle que c'était une femme, une pauvre religieuse, qui venait ainsi du fond de l'Europe nous animer par sa présence au courage chrétien, nous faire comprendre que la foi est le plus précieux de tous les trésors, celui que nous devons garder à jamais, pour nous-mêmes et pour nos enfants, au prix de tous les sacrifices, au prix de notre tranquillité, de notre fortune, de notre réputation, de notre vie. On songeait que ce jour-là même était la fête de saint Denis, l'apôtre de la France, le premier évêque de Paris, dont le zèle fut couronné aussi par un martyre glorieux, et à qui une femme rendit les derniers honneurs. On pensait aux insultes que des bouches françaises ne craignent pas de vomir contre nos prêtres, contre nos mères et nos sœurs, contre nos religieuses ; et, en saluant cette douce et admirable victime, on se promettait au fond de son âme de mieux défendre désormais la faiblesse et la vertu, qui ont, autour de nous, comme aux régions lointaines, de nombreux ennemis.

« R. ADRIEN DE THURET, avocat. »

Voici maintenant le discours adressé au prince Czartoryski et la réponse qu'il y a faite :

Prince,

Nous venons vous exprimer, au nom de la jeunesse française, les sentiments d'une douloureuse sympathie. La Pologne opprimée souffre le double fléau de la persécution religieuse et politique. Des violences inouïes sont exercées contre des femmes, contre de pauvres religieuses que n'ont pu défendre, ni le respect dû à leur faiblesse, ni la sainteté de leur habit. Victimes de barbaries sans nom, enchaînées, frappées de coups, enfermées par un évêque apostat dans des couvents schismatiques, soumises aux tortures de la soif et de la faim, flagellées par les soldats russes, plongées dans l'eau glacée, ces saintes femmes ont préféré la mort à l'apostasie. Livrées aux brutalités les plus infâmes, elles ont payé de leur sang la pureté de leur honneur. Et, mutilées, noyées, écrasées sous des décombres, elles ont souffert un héroïque martyre.

Cependant Dieu, dans sa justice, a permis que quelques-unes d'entre elles, échappées aux supplices, pussent venir raconter au monde jusqu'où vont les fureurs d'une exécrable tyrannie, qui n'a même pas, comme les persécutions antiques, le prétexte de la légalité.

Prince, nous sommes venus à vous comme au représentant de la Pologne exilée, pour honorer dans votre illustre personne ces saintes et nobles victimes. Nous sommes venus protester au monde la justice contre la violence au nom de la liberté religieuse contre un odieux despotisme qui viole les droits de la conscience comme ceux des peuples.

Prince, nous venons unir nos vœux et nos prières aux vôtres pour invoquer le Dieu des nations. Ce Dieu vengeur n'a point abandonné la Pologne. Que tous les peuples indignés fassent un généreux appel à celui qui tient dans sa main les empires, et cette terre glorieuse que vient d'arroser le sang des martyrs aura bientôt des libérateurs.

Messieurs,

Je voudrais trouver des paroles qui pussent répondre dignement à celles que vous avez bien voulu m'adresser.

Les pensées, les sentiments que vous avez exprimés, leur généreuse manifestation, aussi imprévue pour moi qu'elle a été spontanée de votre part, et cette réunion nombreuse, qui en augmente le prix, tout cela me saisit et me touche profondément. Mais tout cela ne me surprend pas. Des jeunes cœurs, des cœurs français, pleins de foi et d'amour de la justice, pourraient-ils ne pas s'émouvoir au récit des douleurs toujours croissantes de ma patrie !

Vos généreuses et touchantes paroles retentiront dans tous les cœurs polonais ; elles adouciront plus d'une fois les douleurs de l'exil, et la douleur de ceux de nos frères qui, restés dans leurs tristes foyers, y vivent dans la terreur et les larmes. Les entraves multipliées de la tyrannie n'empêcheront pas ces paroles de pénétrer dans ma patrie. On les lira ; on se les répètera on bénira ceux dont elles ont exprimé les sentiments, et qui les ont dites avec tant de chaleur et de conviction.

Des paroles de gratitude fraternelle vous seront adressées de ces pays éloignés, mais que mille liens unissent à la France ; des vœux pour vous, Messieurs, d'ardentes prières se rencontreront devant Dieu avec les vôtres.

Je me crois réellement, comme vous me nommez, le représentant de mon pays, lorsqu'au nom de tous mes compatriotes, je vous exprime leur vive reconnaissance pour une protestation que vous n'avez pu retenir en apprenant les outrages inouïs faits à notre foi commune, à ses plus saints préceptes.

c'est à l'humanité.

La France, que vous aimez comme nous aimons notre patrie, s'est toujours montrée animée d'un noble intérêt pour la cause sacrée de la foi et de l'humanité. Votre démarche d'aujourd'hui, Messieurs, en est une preuve nouvelle. Heureux le pays, hélas ! qui, mieux que nous, Polonais pouvons en juger ! heureux le pays où de pareilles manifestations peuvent se faire librement et avec toute sécurité !

Par un concours de circonstances providentielles, uno de ces saintes vic-times dont le martyre a été le motif immédiat de votre généreuse protestation, leur supérieure à toutes, est sous vos yeux. Dieu semble avoir voulu lui ménager, avant son départ, cette consolation d'assister à une éclatante manifestation des sentiments qu'inspirent et la persécution qu'elle a subie et les malheurs de sa patrie.

Puissent, Messieurs, vos prières et vos vœux joints aux nôtres, être exaucés ! Puisse le monde civilisé et politique, avant qu'il soit à même de nous secourir par des moyens temporels, élever vers le Ciel un cri d'indignation, une prière fervente et universelle en faveur de cette malheureuse Pologne, qui souffre sous ses yeux un si long et si sanglant martyre pour la foi et pour la liberté !

Comme tous les malheureux, nous n'avons pour protecteurs et pour véritables amis que Dieu, et les cœurs où règnent sa justice et sa charité. C'est assez pour rendre notre espérance ferme et stable, pour nous faire compter sur l'avenir.

Veillez, Messieurs, en rendant compte de votre démarche à cette sensible et généreuse jeunesse, dont vous êtes les dignes organes, veuillez lui redire les sentiments que je vous ai exprimés, et l'assurance que la jeunesse polonaise aussi bien que ceux dont l'âge, comme à moi, a blanchi les cheveux, mais n'a point vieilli le cœur ; que tous les Polonais, en un mot, conserveront religieusement le souvenir de cette journée, où vous avez resserré d'une manière si touchante les liens d'amitié et de reconnaissance qui les unissent à la France.

Univers.



BULLETIN.

Mission des RR. PP. Jésuites dans l'Orégon (suite).—Nouvel Etablissement des Dames du Bon-Pasteur.

« Nous faisons bonne route, et nous avons peu de loisir à donner aux curiosités de la nature : cependant un monticule isolé du milieu d'une plaine attira notre attention ; nous voulûmes le voir de près : l'abord m'était difficile à cause des marais dont il est environné : nous approchâmes pourtant : il est haut d'environ trente pieds : mon petit cheval eut bien de la peine à grimper jusqu'en haut : au sommet nous trouvâmes une source d'eau bouillante qui trouve son issue dans le monticule même il est entouré de terre blanche comme de la chaux, de laquelle sortent plusieurs autres sources les unes plus chaudes, les autres plus froides que celle du monticule. Quelle force secrète pour faire monter ainsi cette eau au sommet d'un monticule voisin d'une rivière.

« Cependant nous n'étions pas au bout des difficultés il nous restait deux montagnes également difficiles à monter et à descendre, et nous n'étions que sept, encore tous ne pouvaient-ils pas se rendre utiles. Nous n'avions vu depuis le fort Hall, que deux familles indiennes : alors nous fûmes rejoints par toute une caravane d'Indiens amis, dont deux surtout nous rendirent toutes sortes de services. Nous étions en dedans des *Portes d'Enfer*, et il semblait réellement que les mauvais esprits eussent juré notre perte : je fus le premier à m'en ressentir : un mauvais mulet était resté en arrière, je fus le chercher ; et comme j'étais à une distance considérable de la caravane, j'allais au galop pour la rejoindre : mais tandis que j'étais attentif à éviter les ruades de mon vieux mulet, je ne remarquai pas un trou de blaireau dans lequel mon cheval alla mettre le pied : je fus jete devant le cheval qui tomba lui-même, et me roula sur le corps : j'eus moins peur que le Sauvage qui m'accompagnait : à son avis je devais avoir été écrasé sous le cheval : j'en fus quitte, pourtant pour secouer la poussière dont j'étais couvert, et remonter sur ma bête, puis galopper comme auparavant. Quand nous eûmes rejoint les voitures, Ignace à qui le Sauvage raconta ce qui s'était passé, vint me dire : « Tu es estropié, Père. » — « Non, je n'ai pas de mal. » — « Assurément tu es estropié : on ne reste pas ainsi sous un cheval sans être estropié. » Mais j'avais confiance en la Providence : ce n'était pas la première marque de protection que j'en recevais : tout notre voyage en avait été une suite continue.

« Le même jour un de nos chars versa sur le penchant de la montagne ; toutes les caisses, tous les effets furent jetés pêle-mêle à une certaine distance ; une jante et deux rais d'une roue furent cassés ; tout fut heureusement

réparé ; personne n'avait été blessé ; cela nous causa un retard assez long : nous comptions passer la seconde montagne le même jour ; nous fûmes forcés de camper au pied : là deux jeunes Indiens nous arrivèrent de Ste. Marie, et nous annoncent que le R. P. De Smet est arrivé à la mè. Le lendemain, après bien des peines, nous avons réussi à monter la charette au sommet de la seconde montagne, lorsqu'elle faillit redescendre plus vite qu'elle n'était montée, au risque de faire périr quelques personnes : déjà elle partait lorsque quelqu'un fut assez prompt pour saisir les timons et les tourner en travers. Dans l'après-midi le voiturier qui conduisait le grand wagon eut la jambe prise entre une roue et un arbre ; et, si les mulets ne s'étaient arrêtés à point, nommé, il était privé d'un de ses membres.—Nous campâmes au milieu d'une forêt : à voir une troupe d'hommes groupés là autour d'un grand feu, on se rappelait les descriptions des brigands de la *forêt noire* ; mais bientôt d'autres soins, d'autres pensées nous occupèrent. Le feu avait pris dans la forêt : il paraissait peu éloigné, et le vent le portait vers nous. Je n'étais pas rassuré par l'indifférence des Sauvages ; j'allai moi-même reconnaître le feu ; je le trouvai éloigné d'un quart de lieue ; il faisait peu de progrès, faute d'alimens, et parce que le vent était barré par la forêt.

« J'étais à peine de retour auprès du feu, qu'une famille chrétienne, campée tout près de nous, commença la prière du soir : la prière fut suivie d'un cantique sur *Passion de N. S. J.-C.*, l'air en était très-riche et très-bien exécuté. Vous ne sauriez imaginer le plaisir que l'on ressent de se retrouver ainsi au milieu des catholiques après un si long voyage : on se trouve chez soi : puis la pensée que Dieu, ainsi honoré dans les forêts, y était inconnu il y a peu d'années ; puis je ne sais quoi enfin qui vous cause une joie indicible : alors on oublie, toutes les fatigues du voyage : et la joie que l'on éprouve, on l'achèterait volontiers par des peines doubles et triples.

« Enfin, le 5 octobre vers le soir, nous passâmes les *portes d'enfer* ; le 6 jour du St. Rosaire, nous disions la sainte messe dans la vallée Ste. Marie, après avoir campé sur la rivière Ste. Marie, nous allâmes dire une messe d'actions de grâces dans l'église Ste. Marie. Cette partie de notre voyage qui était la plus dangereuse fut en somme la plus heureuse et la plus gaie, et termina nos courses par une heureuse arrivée dans l'habitation protégée par le saint Nom de Marie. Le soir j'assistai à la prière, et j'accompagnai ensuite le petit nombre de Sauvages qui se trouvaient au village, à la chapelle qui a remplacé la loge où la Ste. Vierge apparut à Paul. Ils vont tous les soirs y réciter un Ave Maria. Quand à Paul je ne le vis pas ; il était à la chasse.

« Je vous aurais peut-être parlé des fleurs et plantes les plus remarquables que j'attrapai de mon cheval : mais comme je n'avais guère le loisir de faire de mon voyage une étude botanique, le P. Tatoire n'eut pas été content de mes descriptions ; il eût peut-être triomphé en se rappelant que le pauvre herborisateur avait jadis refusé de se faire inscrire dans la confrérie de botanique : cependant je crois qu'il eût été bien content de voir seulement la plante qu'un prétendu connaisseur appelait *Indian hemp* (*Cannabis indiana*) ; pour moi je ne pus y découvrir aucune propriété, aucun caractère qui ait pu être le motif de cette dénomination ; je ne vois pas de fleur qui me fût connue qui lui ressemble plus que la patte d'ours de vos jardins ; même feuille ; même espèce de fleur : seulement dans la prairie les fleurans étaient beaucoup plus nombreux : elles sont assez serrées pour prendre une forme globuleuse : l'odeur en est très-agréable ; la tige est triangulaire ; les feuilles et le pédoncule sortent toujours des angles : deux feuilles et une fleur en forme de couronne, cette fleur n'a de désagréable que le suc blanc qu'elle répand en grande abondance sur ceux qui l'arrachent de sa tige. On la trouve surtout dans les lieux marécageux. J'ai nommé une autre plante *cardopapaver*, car sa fleur blanche est celle d'un pavot, ainsi que le gris blanchâtre de la tige ; les pointes très-fourrées dont elle se défend dans toutes ses parties, excepté la corolle seulement et ce qu'elle renferme, lui a valu le nom de chardon ; volontiers je l'eusse appelé *noli me tangere* ; car à moins de s'envelopper la main de son mouchoir, ou de mettre un bon gant, il n'y a pas possibilité de cueillir la fleur impunément.

Chasse d'hiver de 1844.

« Dès leur départ de Ste. Marie nos bons Têtes-Plates ont ajouté aux prières

res du matin et du soir une courte invocation : premièrement, au Cœur de Jésus, protecteur de la confrérie des hommes ; deuxièmement, à la Ste. Vierge, patronne de la congrégation des femmes ; troisièmement, à St. Michel, modèle des braves ; quatrièmement, à St. Raphaël, guide des voyageurs ; cinquièmement, à St. Hubert, patron des chasseurs ; et dans les commencemens de mars une sixième à St. François Xavier, pour la conversion des idolâtres, et ce n'a pas été en vain. Il est vrai que pendant cette chasse, il n'y a pas eu autant de baptêmes administrés que dans la précédente, mais vers la fin de février le missionnaire eut la consolation d'apprendre que trois adultes, entre autres le grand chef du pend'oreille, nommé Kaulkaulkaëmi, qui avaient suivi les instructions pendant la chasse d'hiver de 1812, avaient demandé et reçu le baptême *in articulo mortis*, les deux premiers de la main d'une jeune sauvagesse nommée Catherine, l'autre de celle d'un jeune homme appelé Ignace Pierre. Il apprit de plus que le successeur de Koukkaulkaëmi se montrait on ne peut plus favorablement aux *Robes-noires* que Selpisto grand chef du Lac Supérieur, dans le dessein de leur préparer les voies, était parvenu à force de fermeté, à éloigner les joueurs de son camp. La veille, le jour anniversaire de la canonisation de St. Ignace et de St. François Xavier, le baptême fut donné sous le nom de Pierre à un Pied-noire catéchumène depuis deux ans, et l'exemple de celui-ci en engagea plusieurs autres à solliciter la même grâce. Pour les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie on peut dire qu'ils ont été fréquentés ; il y a eu 430 confessions dont une quinzaine générales, et 350 communions dont 203 le dernier dimanche, et, à l'exception de deux loges venues trop tard, pas une personne dans le camp ayant fait sa première communion, qui ne l'eut renouvelée pendant la chasse, ce que la plupart ont fait deux ou trois fois. Les pieuses coutumes telles que l'*Angelus*, le chapelet, le chant des trois cantiques se sont maintenues ; les chefs particulièrement se sont montrés zélés pour toute espèce de bien. Une patience inaltérable a été la vertu de tous, ce qui n'est pas peu dire dans une chasse d'hiver comme celle-ci : la résignation à la volonté divine n'a pas été moins remarquable. Ce n'est qu'après vingt-quatre jours de marche pénible et d'abstinence rigoureuse pour un bon nombre, que des bandes de buffles paissaient dans les environs ; mais quand le camp se fut rendu aux lieux indiqués, qu'apprennent les pauvres chasseurs ? que dans les environs il n'y a en quantité que des champs de chasseurs beaucoup plus voisins de l'extrême disette que de l'abondance ; ce qui fait prendre à nos chasseurs le parti un peu hasardeux d'aller chercher fortune jusque dans le cœur des Pieds-Noires : mais pendant quatre jours qu'ils chevauchent par monts et par vaux, toujours beaucoup de neige, grand froid, peu d'herbe, et d'animaux pas le plus petit vestige. Enfin le mercredi des quatre-temps, le missionnaire avertit que c'est le bon moment de faire violence au ciel, mais que pour réussir il faut promettre à la bonté divine qu'on ne fera usage de ses dons que pour sa gloire. Chacun *arrange son cœur* (c'était l'expression du Sauvage). On prie, comme il faut prier. Le lendemain on découvre dans les environs plusieurs bandes d'animaux ; le mercredi et le samedi on en tue un si grand nombre que toutes les loges en sont encombrées.

« Pendant la neuvaine à St. François Xavier on ajouta aux prières ordinaires une invocation en son honneur pour la conversion de ceux dont les terres viennent de fournir si généreusement et si à-propos à nos besoins.

« Le—fut baptisé le Piednoire dont j'ai parlé. Il me parut que ce baptême devait être un bouquet de fête tout-à-fait selon le goût de l'A. pâtre... Le trait suivant montrera jusqu'à quel point la vertu une fois qu'elle s'est emparée d'un cœur. Une femme Tête-Plate avait fait une démarche imprudente pour lui déclarer qu'elle serait bien aise de l'avoir pour mari, si une fois il était baptisé. Pierre (c'est le nom de notre Piednoire) se crut, en bon chrétien, obligé d'aller dénoncé la déclarante au grand chef ; et celui-ci, pour lui apprendre à être circonspect à l'avenir, de lui infliger la peine du fouet. Peu de jours après Pierre, à qui la faute devait paraître plus pardonnable qu'à tout autre, alla trouver le missionnaire pour lui faire part du désir qu'il aurait de la prendre pour sa femme ; apportant pour raison que par là il lui serait voir que, s'il lui avait causé de la peine, ce n'avait été que parce qu'il avait cru que le devoir devait passer avant tout. Son désir ayant été approuvé, la demande en mariage fut faite par le parrain de Pierre, et les deux fiancés, après avoir fait ce qu'il fallait pour recevoir la grâce du sacrement, furent mariés.

*Suite et fin au prochain numéro.*

—Les Dames du Bon-Pasteur dont nous avons l'avantage de posséder un établissement dans cette ville, viennent d'en fonder un nouveau dans une autre partie du globe où elles auront un vaste champ pour exercer leur efficacité et leur zèle. Voici un extrait adressé par la Supérieure générale à ceux qui s'intéressent à cet excellent institut.

« Les Dames du Bon-Pasteur d'Angers sont heureuses de pouvoir annoncer aux nombreux et généreux souscripteurs de l'Œuvre d'Égypte que le départ des Religieuses, qui doivent fonder au Grand-Caire un établissement destiné à recevoir les jeunes esclaves rachetées par leurs soins, est fixé au 22 de ce mois (octobre). Sous les auspices du Cœur du Sauveur, qui est venu appeler tous les hommes à la sainte liberté des enfans de Dieu, les Filles du Bon-Pasteur partiront pour leur difficile, mais bien chère mission. Elles emporteront avec elles le pieux souvenir des Bienfaiteurs de l'Œuvre auxquelles elles offrent les sentimens de leur vive reconnaissance. Parmi les nombreux encouragemens qu'elles ont reçus, elles mettent au premier rang la nouvelle faveur que le Souverain-Pontife vient de leur accorder, en permettant que le cardinal Patrizi, protecteur de leur Congrégation, la dotât d'une troisième Maison dans la ville sainte.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Un journal prétend que le Pape aurait envoyé une lettre encyclique aux évêques français pour les engager à suspendre la guerre qu'ils faisaient au gouvernement. On nous permettra de douter de l'exactitude de cette assertion. Nos évêques n'ont point bataillé contre le gouvernement ; ils ont défendu, dans l'intérêt de tous, les principes de liberté religieuse, et, dans l'intérêt de l'Église, le dogme catholique attaqué par d'audacieux novateurs. Nous croyons que le St.-Père a plutôt donné des éloges à leur zèle qu'il ne les a engagés à en suspendre la manifestation.

Univers.

*Infamie*—Les impies qui déclament contre le jésuitisme, ont souvent recours à des artifices plus jésuitiques, dans le mauvais sens qu'ils attachent à ce mot, que toutes les ruses qu'il reprochent calomnieusement aux disciples de saint Ignace. Il y a quelque temps nous vîmes refusé dans quelques journaux américains un morceau très-irreligieux d'un ouvrage intitulé : *Histoire des Papes*, par M. de Cormenin. Comme nous ne connaissons point d'auteur écrivain de ce nom, que le célèbre pamphlétaire, nous fûmes très-étonnés de voir sous son nom un ouvrage obscène et impie. Nous avons eu l'explication de cette énigme. Quelques ennemis de M. de Cormenin n'ont point rougi d'avoir recours contre lui à une calomnie lâche et ignoble. Ils ont fait colporter et distribuer dans la campagne, sous le titre que nous avons indiqué, une compilation grossière des crimes reprochés aux Papes, et aux princes qui se sont fait remarquer par leur esprit religieux le tout enrichi de gravures infâmes ; et cependant ce sont là les hommes qui déclament contre le jésuitisme !

Univers.

*Frères des écoles chrétiennes*.—Les Frères des Ecoles chrétiennes, désireux de faire participer aux bienfaits d'une éducation chrétienne les enfans sourds-muets, qu'ils ne peuvent avoir à leurs écoles, ont conçu le dessein d'utiliser dans ce but le vaste établissement qu'il possède à Saint-Etienne, dans le département de la Haute-Loire ; ils viennent d'y établir une école spécialement consacrée à l'éducation de ces enfans qui, dans un grand nombre d'endroits, sont si malheureusement délaissés. Cet établissement a exigé, de la part des Frères, de grands sacrifices, mais la charité ne connaît point d'obstacles.

Il est à remarquer que c'est à des membres du clergé catholique que l'on est redevable de l'admirable système d'éducation des sourds-muets, et aujourd'hui encore les établissemens les plus florissans de ce genre sont dirigés par des corporations religieuses : En cela comme en tout le reste, le Protestantisme nous a pris tout ce qu'il a de bon, sans nous dire : merci.

IRLANDE.

*L'Église Catholique et l'Église protestante en Irlande*.—Le célèbre écrivain anglais, Sidney Smith, mort cette année, chanoine de saint Paul de Londres, a toujours été, malgré sa position de ministre anglican un des premiers à condamner les abus si fréquents dans l'Église anglicane, et l'état d'oppression dans lequel l'Angleterre tient les Catholiques d'Irlande. Dans un manuscrit qu'il a laissé sur la situation de l'Irlande, on retrouve la verve incisive, le tour spirituel et l'esprit mordant qui l'avaient déjà rendu redoutable à ses adversaires, lorsqu'il participait à la rédaction de la *Revue d'Edimbourg*. Quelques extraits feront juger de la manière de cet auteur dont le genre semble avoir du rapport avec celui de Timon, autant que le permet la différence entre le génie des deux langues.

Il commence par se moquer de toutes les injures que doit lui attirer son pamphlet.

« Pour avoir exprimé mes opinions, dit-il, je sais bien que je serai assailli par Vindex, Vates, Clericus, Aruspex, Latimer ; (pseudonymes que prennent dans les journaux anglais, comme ailleurs, ceux qui se cachent pour dire impunément des injures.) Je sais qu'on m'appellera déiste, Athée, radical, contrebandier, braconnier, voleur de grand chemin, unitarien, et enfin, rédacteur de la *Revue d'Edimbourg*. Malgré toutes ces aménités, il n'en



est pas moins vrai que j'ai raison, et ce que je dis pourrait plutôt être taxé de banalité que de paradoxe. J'écris pour trois raisons ; d'abord, parce que je désire sincèrement être utile, ensuite parce que si je n'écris pas, personne autre ne le fera, enfin parce qu'il est dans ma nature d'écrire et que j'essaierais vainement de m'en empêcher. Aussi bien, en regardant en arrière, je ne vois aucune raison de me repentir. Ce que j'ai dit doit être fait, l'a été le plus souvent, mais toujours vingt ou trente ans trop tard ; ça été fait, non pas sans doute parce que je l'avais dit, mais parce qu'il n'était plus possible de l'éviter. Les êtres humains se cramponnent à leur délicieuses tyrannies et à leurs précieuses folies comme l'ivrogne à son flacon, et vont toujours jusqu'à se qu'ils se trouvent face-à-face avec la mort. L'Étât révoltant de servitude où l'on tient l'Eglise catholique en Irlande continuera probablement, jusqu'à ce que quelque désastre terrible menace l'existence même de l'empire, et que Lambeth et Fulham (palais des prélats de Cantorbéry et de Londres) appellent sur eux les malédictions du peuple épouvanté."

Le tableau comparatif, que trace l'auteur, du clergé catholique et du clergé protestant en Irlande, est aussi spirituel que concis :

« Le revenu de l'Eglise catholique en Irlande se compose de sons, de pommés de terre, de loques, de vieux os et de lambeaux de vieux habits, et encore, de vieux habits Irlandais ! Le clergé catholique officie souvent dans des cahancés exposés à tous les vents, faute d'autre lieu de prière. Et cependant cette religion est celle des trois quarts de la population. Pas loin de là, dans une maison bien couverte, bien cloe et bien confortable, est un ministre protestant bien payé, prêchant à l'Eglise devant des bancs et des coussins, et criant dans le désert ; à côté de lui le Clerc de la paroisse, puis après la femme du sacristain, tous furieux contre les erreurs au papisme, et prêts, disent-ils, à donner leur vie pour les grandes vérités établies à la diète d'Augsbourg.

*Prologue Catholique.*

#### PRUSSE.

—Le gouvernement prussien vient d'autoriser la fondation d'un séminaire polonais catholique, à Posen, pour la partie de la Pologne appartenant à la Prusse. Le polonais y sera la langue usitée, et les chaires seront occupées par des Prêtres polonais. Cette mesure semble indiquer que le gouvernement prussien sens la nécessité de se railler les Catholiques, au moment où il voit sa tranquillité menacée par les troubles que suscitent en Allemagne les novateurs. Le roi de Prusse, en favorisant d'abord les Apostats qui se sont révoltés contre l'Eglise, avait cru susciter des embarras aux Catholiques ; il n'a fait qu'augmenter la division entre les sectes protestantes et troubler la paix de ses propres états. Dieu permet que les ennemis de son Eglise tombent eux-mêmes dans la fosse qu'ils lui avaient creusée. *Univers.*

—La gazette évangélique ayant échoié dans sa critique de la protestation dite de S9, contre les prétentions du parti piétiste, le professeur Strahl s'est mis sur les rangs, avec un ouvrage expressément dirigé contre les évêques et contre les directeurs des gymnases. L'on remarque, non sans quelque surprise, que les juriconsultes et les officiers militaires se déclarent, en grande partie, pour les orthodoxes, tandis que leurs théologiens n'osent se mettre en avant, ou perdent leur cause. Les amis des lumières prétendent avoir rendu service à la religion en publiant leur protestation, qui, du reste, paraît presque tombée en oubli.

*Ami de la Religion.*

—La régence de Trèves vient de prescrire, par ordre supérieure, à toutes les autorités locales, de confiner les prédicants dissidens dans les communes qui les ont appelés ou reçus. Aucun prédicateur ambulant, est-il dit dans cet ordre, ou Kongo et Kerblor sont nominativement désignés, ne peut désormais, et sous aucun prétexte, être admis à célébrer des offices dans aucune église. En cas de désobéissance ou de protestations, ils doivent être sur-le-champ arrêtés. Tous les gens sensés se réjouissent de voir enfin le gouvernement royal prendre ces mesures efficaces pour mettre obstacle à ce vagabondage qui, indépendamment des troubles auxquels trop souvent il a donné lieu, n'était au fond qu'une spéculation sur la bourse des dupes. Il est à désirer que toutes les souverainetés d'Allemagne concourent à la salutaire mesure que vient de prendre la Prusse. *Ami de la Religion.*

#### SAIXE.

—Tandis que la négation radicale exerce son détestable apostolat par Ronge et consorts, la foi catholique continue à attirer à elle les protestants croyans et de bonne foi d'Allemagne. Près de Breslau, trois luthériens viennent d'abjurer leurs erreurs, et l'un d'eux a fait à cette occasion la déclaration suivante : « La foi luthérienne n'a rien de satisfaisant ; elle laisse le cœur vide, et comme le rongisme croit encore moins que le luthéranisme, je veux suivre, en devenant catholique, les impulsions de mon cœur. » Le 11 août, six protestants ont également abjuré leurs erreurs dans l'église collégiale de Saint-Gaëtan, à Munich.

*Ami de la Religion.*

—Le gouvernement électoral de Hesse vient de publier un édit, en réponse aux demandes de reconnaissance que lui avaient adressées, les pseudo-catholiques de Hanau et de Marbourg. Cet édit déclare : que des communautés fondées sur le symbole du prétendu concile de Leipsick ne peuvent être, ni reconnues par l'Etat, ni admises à l'exercice d'un culte public ; qu'il ne peut leur être accordé, ni l'usage d'un temple, ni l'assistance spirituelle de ministres protestans, et que des exercices de piété domestiques peuvent seuls leur être permis. Réduite à ces exercices la dévotion des sectaires ne sera ni bien vive ni de longue durée. *Ami de la Religion.*

#### MALTE.

—Dans un de ses discours à la chambre des Pairs, M. de Montalambert

parlait des remerciements adressés au ministère anglais par les habitants de Malte pour avoir obtenu d'avoir chez eux les Jésuites. Les Maltais avaient en effet demandé d'avoir dans leur île un collège dirigé par des Jésuites ; et cette demande leur ayant été accordée, ils ont adressé à lord Stanley, ministre des colonies, une lettre de remerciements qui, au bout de quinze jours, était couverte de plus de quatre mille signatures. Voici quelques passages de cette lettre, qui prouvent que les calomnies contre les Jésuites, quelques multipliées et quelque habiles qu'elles soient, n'ont point de prise sur les hommes impartiaux et sincèrement attachés à la religion.

« Ayant appris, disent les signataires, que vous aviez bien voulu approuver l'érection, dans notre île, d'un collège dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus, nous, pères de famille et autres habitants de Malte nous nous exprimons de témoigner à Votre Seigneurie notre reconnaissance pour une telle faveur. Nous sommes heureux de penser que c'est à la bienveillance éclairée d'un ministre anglais, que nous devons l'inappréciable avantage de pouvoir remettre aux mains des Pères de la Compagnie de Jésus l'éducation de nos enfans. »

« Convaincus, comme nous le sommes, que la félicité des nations, aussi bien que celle des individus, dépend essentiellement d'une éducation fondée sur les principes de la religion, nous avons vu avec bonheur que Votre Seigneurie, accédant à nos desirs, nous a procuré la facilité de pouvoir confier notre jeune génération à des hommes qui nous inspirent une entière confiance par l'intégrité de leurs mœurs, leur savoir et leur zèle pour la religion.... »

#### RHÉNANE.

—L'on mande de la Bavière rhénane, que le rétablissement du convent des PP. Capucins, à Aggersheim, produit déjà de magnifiques fruits de salut. La fête de la Nativité de la sainte Vierge y a réuni près de 12,000 fidèles, dont 8,000 ont reçu la sainte communion. Il faudra songer à augmenter le nombre des Pères, ceux qui ont primitivement formé la maison étant évidemment insuffisans pour l'administration des sacrements.

En général, la piété catholique s'est singulièrement ranimée dans le palatinat du Rhin, depuis surtout que l'on n'a essayé d'y introduire subrepticement le rougisme. M. l'évêque de Spire, afin de neutraliser l'effet de ces tentatives, a recommandé à MM. les curés de son diocèse, de resserrer plus étroitement les liens de la foi parmi leurs ouailles en les associant à l'Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Déjà cette pieuse association est établie dans presque toutes les paroisses ; l'on a même vu des communes où tous les hommes adultes s'y sont fait inscrire à la fois. *Ami de la Religion.*

#### CHINE.

*Requête de Ki ing, plénipotentiaire chinois, à l'empereur Tao-Kouang, en faveur de la religion chrétienne.—Traduit du chinois*

Ki-ing, grand commissaire impérial, et vice-roi des deux Kouang (c'est-à-dire, des deux provinces de Kouang-Tong et de Kouan-Si, présente respectueusement ce Mémoire.

Après un examen approfondi, j'ai reconnu que la religion du Maître du Ciel (la religion chrétienne), est celle que vénèrent et professent toutes les nations de l'Occident : son but principal est d'exhorter (les hommes) au bien et de réprimer le mal.

Anciennement, elle a pénétré dans la dynastie des Ming, dans le royaume du milieu (en Chine), et, à cette époque, elle n'a point été prohibée. Dans la suite, comme il se trouva souvent, parmi les Chinois qui suivaient cette religion, des hommes qui en abusèrent pour faire le mal, et qui allèrent même jusqu'à séduire les femmes et les filles, et à arracher les yeux des malades, les magistrats recherchèrent et punirent les coupables : leurs jugemens sont consignés dans les actes judiciaires.

Sous le règne de Kia-Khing, on commença à établir un article spécial (du Code pénal) pour punir (ces) crimes. Au fond, c'était pour empêcher les Chinois chrétiens de faire le mal, mais nullement pour prohiber la religion que vénèrent et professent les nations étrangères de l'Occident.

Aujourd'hui, comme l'ambassadeur français, Lagrenée, demande qu'on exempte de châtimens chinois leur qui pratiquent la bien, celame paraît juste et convenable.

J'ose, en conséquence, supplier V. M. de daigner exempter à l'avenir de tant de châtimens, les Chinois comme les étrangers qui professent la religion chrétienne et qui en même temps ne se rendent coupables d'aucun désordre ni délit.

S'il s'en trouvait encore qui osassent séduire les femmes et les filles, arracher (sic) les yeux des malades, ou commettre tout autre crime, on les punirait d'après les anciennes lois.

Quant aux Français et autres étrangers qui professent la religion (chrétienne), on leur a permis seulement d'élever des églises et des chapelles dans le territoire des cinq ports ouverts au commerce ; ils ne pourront prendre la liberté d'entrer dans l'intérieur (de l'empire) pour prêcher leur religion. Si quelqu'un, au mépris de cette défense, dépasse les limites fixées, et fait des excursions téméraires, les autorités locales, aussitôt après, le livreront au conseil de sa nation, afin qu'il puisse le contenir dans le devoir et le punir. On ne devra pas (comme auparavant) le châtier précipitamment ou le mettre à mort.

Par là V. M. montrera sa bienveillance et son affection pour les hommes vertueux ; l'ivraie ne sera point confondue (avec le bon grain), et vos sentimens et la justice des lois éclaireront au grand jour.

Suppliant donc V. M. d'exempter de tout châtimens, les chrétiens qui

tiennent une conduite honnête et vertueuse, j'ose lui présenter humblement cette requête pour que sa bonté auguste daigne approuver ma demande et en ordonner l'exécution.

*Requête respectueuse.*

*Approbation.*

Le 19e. jour de la 11c. lune de la 24e. année de Tao-Kouang, j'ai reçu ces mois (de réponse) écrits en vermillon :

J'ACQUIESCE A LA REQUÊTE: RESPECTEZ CECI.

NOUVELLES POLITIQUES  
CANADA.

—Nous voyons avec plaisir qu'une entreprise gigantesque sera bientôt mise à exécution. C'est un rail-way entre Burlington et Boston, à travers les montagnes vertes du Vermont. On parle aussi d'une route entre Burlington, et la ligne frontrière près du Missisquoiabay. On sait que des capitalistes du Canada doivent demander le privilège de construire un chemin de fer de St. Jean jusqu'à la ligne, qui aboutira sans doute à celui qui doit partir de Burlington. Ainsi Boston se trouvera rapproché de Montréal de plus de moitié. Nous avons déjà parlé des différentes routes en fer dont il est question dans le Haut-Canada. Toutes ces améliorations contribueront puissamment à la prospérité du pays.

La question du chemin de fer entre Québec et Halifax est agitée en ce moment par toutes les provinces britanniques. Les journaux d'Halifax ont publié une correspondance entre lord Fackland et lord Stanley, dans laquelle ce dernier dit que le sujet mérite toute la considération des législatures locales. Le Nouveau-Brunswick cependant paraît déterminé à ne pas vouloir seconder l'entreprise si on ne fait pas passer le chemin à Frédérickton et à St. Jean, et de là à Halifax.

*Naufrage.*—Le navire *European*, capitaine McBride, qui fit voile de Québec, le 1er du courant, chargé de blé, de farine, d'alcalis, etc., a fait naufrage à l'endroit que l'on appelle la Pointe à Mille Vaches, pendant ce vent violent de l'est arrivé dernièrement. Le naufrage a été complet. On a coupé les mats pour l'empêcher de renverser. Trois hommes de l'équipage se noyèrent. Les passagers au nombre desquels se trouvaient M. et Mme. Auld de Montréal, et une jeune Dame, fille d'un officier du 14c. régiment ont été sauvés heureusement, et sont aujourd'hui en bonne santé. L'*European* était un des plus beaux vaisseaux construits à la Clyde, l'hiver dernier, et n'étaient qu'à son second voyage.

*Vol bien regrettable.*—Il est des hommes de mérite que le malheur semble poursuivre pas à pas pour éprouver leur courage et leur constance. L'autre jour nous annonçons avec joie le retour en cette ville d'un naturaliste français distingué, M. Lamarepiquot, revenant d'une rude, mais fructueuse campagne d'hiver dans le pays des Esquimaux, pendant laquelle il avait perdu par le feu le fruit de plusieurs années de recherches sur l'histoire naturelle du Canada. Ce monsieur s'était embarqué hier soir sur le *Québec*, dans l'intention de se rendre à Buffalo, au Détroit, etc., pour continuer ses recherches pendant l'hiver prochain dans la région des grands lacs. Pour plus de sûreté, il avait ôté de sa malle et mis dans un sac de voyage qu'il voulait garder auprès de sa personne, son argent, ses correspondances et autres papiers précieux, parmi lesquels de volumineux cahiers d'observations faites pendant ses voyages, avec son linge de corps, etc. S'étant détourné un instant pour converser avec quelqu'un, son sac disparut, et toutes les perquisitions faites pour le retrouver ont été jusqu'ici infructueuses. Nous sommes sûrs que tout le public canadien partagera nos sympathies pour cette nouvelle perte de M. Lamarepiquot et pour la position pénible où il se trouve en conséquence.

*Télégraphe Magnétique.*—Nous voyons par le *Boston Advertiser* que les propriétaires du télégraphe magnétique prennent des arrangements pour établir de suite une ligne entre Boston et New-York par Worcester et Springfield. La ligne de Washington à Baltimore est terminée, et l'on travaille à celle de Baltimore à Philadelphie; enfin la ligne entre Philadelphie et New-York doit être terminée le 10 novembre. De sorte qu'on s'attend à voir, au 1er décembre, le télégraphe fonctionner de Washington à New-York et probablement jusqu'à Boston.

—La petite vérole fait des ravages à Baltimore. *Idem.*  
*Nouvelles maritimes.*—Le gardien du phare de l'île Verte écrit, en date du 7 novembre, que le 5 au matin une petite goélette, complètement désarmée, fut jetée sur le ravin à quelques centaines de pas au sud-ouest du phare, et mise en pièces sur les rochers. Elle avait les mots "*Margaret P. E. Island*" peints en jaune sur la poupe. Il paraît qu'elle remontait le fleuve, car une quantité d'huîtres qui en provenaient furent rejetées par la mer sur la rive. Une ancre, un câble-chaîne et plusieurs autres articles de gréement ont été sauvés par le fils du gardien et MM. J. B. Morin, O. Chossé, et Joseph Moreau. Il y a lieu de craindre que tout l'équipage ne soit péri.

On avait ramassé, à l'extrémité supérieure de l'île, après la tempête, de 30 à 40 barils de farine, quelques barils d'huile et tinettes de beurre, ainsi que deux roues de gouvernail de bâtiments à voiles carrées et quelques articles d'habillement.

Le capitaine Seaman, de la barque *Reaper*, partie d'ici le 25 du mois dernier, est revenu à Québec avant-hier et rapporte que son navire a fait côte près de Mille vaches, à environ cinq milles en deça de l'*European*, le 4

du courant, pendant la tempête, qui a été, à l'accompagnement de neige. L'équipage et une partie des agrès ont été sauvés. On croit que le navire sera totalement perdu.

Le capitaine Seaman a vu passer à la dérive la poupe, les panneaux de la cabine et d'autres parties de l'*European*, qui doit avoir été entièrement brisé. Les corps de deux hommes de son équipage ont été trouvés sur le rivage et enterrés.

*Idem.*

—Son Honneur le maire de Québec, en qualité de président du comité de secours, a reçu de M. Jean-Collette Belleau, écr., officier de Douane des îles de la Magdeleine, la facture de provisions expédiées par les habitants de ces îles comme offrandes aux incendiés de Québec. Elle renferme 79 barils contenant hareng, morue verte, maquereau, et 6 quintaux de morue sèche; la valeur du tout est estimé à £70 5 0. Le prêt de ces provisions, qui s'est élevé à £S 10 0, a été payé par des offrandes d'argent de particuliers aussi de ces îles.

*Journal de Québec.*

CAUCASE.

—A la suite des détails que nous avons dernièrement donnés sur la situation actuelle des affaires dans le Caucase, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant une lettre de Constantinople que nous avons sous les yeux:

« La retraite des Russes du Daghestan ne s'est pas opérée sans nouvelle effusion de sang. L'armée russe a été poursuivie par Schamyl jusque sur son propre territoire, où s'est encore livré un combat furieux qui lui a fait éprouver des pertes considérables. On en peut juger par le nombre de 180 officiers de tout grade restés sur le champ de bataille. On serait porté à croire que le prince Worontzoff ne voulait pas, tant il s'est exposé, survivre à ses défaites. Aussi a-t-il été blessé d'un coup de feu à la cuisse. L'armée russe y a perdu toutes ses munitions de guerre et de bouche. Le 3 septembre, le prince est arrivé à Tiflis; il était la vivante image des débris de son armée donc la campagne est finie, sauf les escarmouches ordinaires entre Mozcovites et montagnards.

*Univers.*

BEAU TRAIT DE PROBITE

En 1798, pendant les événements à jamais déplorables qui précéderent ou suivirent la mort de l'infortuné Louis XVI, la baronne de Villars, après avoir eu la douleur de voir périr son père et son époux, quitta la France, emmenant avec elle sa jeune sœur Caroline qui venait d'atteindre sa treizième année. Madame de Villars emportait une fortune qu'elle croyait suffisante pour assurer son existence pendant son exil; car elle partageait l'erreur de tous ceux qui s'expatriaient alors, et qui pensaient ne faire qu'une absence de quelques mois.

Après avoir supporté des fatigues et des peines infinies, madame de Villars se rendit à Londres, où, conservant le souvenir et les habitudes d'une grandeur qui n'était plus, elle recevait tous les jours à sa table ses compagnons d'infortuné et venait à leur secours, pour les soustraire à l'exigence de l'impérieuse nécessité. Elle voyait sans crainte diminuer les deniers qu'elle aurait dû regarder alors comme son unique fortune; et, dans la conviction où elle était qu'un événement heureux changerait bientôt sa position, elle ne pouvait se résoudre à restreindre les services qu'elle rendait aux compagnons de son exil.

Cependant, au bout de dix-huit mois, madame de Villars se vit obligée de quitter l'hôtel qu'elle habitait, pour occuper avec sa sœur un modeste appartement. La raison prématurée de cette enfant et l'éducation toute chrétienne qu'elle avait reçue, en développant sa jeune intelligence, avaient donné à son âme du courage pour supporter l'adversité et de la résignation dans le malheur.

Madame de Villars, dont la fierté se révoltait à la pensée de demander des secours à un gouvernement étranger, résolut d'utiliser les talents qui autrefois lui avaient valu de brillants succès dans le monde. Elle se détermina à fonder une maison d'éducation pour les jeunes personnes, loua une maison avec un vaste jardin dans Beaumonts-street, et l'intérêt que ses malheurs et ses talents avaient généralement inspiré était tel, qu'au mois de juillet 1795, époque fixée pour l'ouverture de la pension, elle reçut dix-neuf élèves.

Pendant les premiers jours, madame de Villars, ne croyant pas devoir astreindre ces jeunes personnes à se former en classes, laissa à chacune d'elles la liberté de choisir et de fixer ses heures d'étude et celles de récréation; mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que ce mode d'enseignement, qui pouvait convenir à une seule élève, était inadmissible lorsque plusieurs étaient réunies. Toutes avaient commencé par se créer un genre d'occupations, mais le manque d'ordre et de régularité les avait bientôt découragées.

Un jour, quelques-unes d'entre elles se réunirent auprès de madame de Villars, et leurs réclamations lui firent comprendre tout le défaut du système qu'elle avait adopté.

« Nous désirions former un quadrille, madame, dit Sophie, mais Euphémie n'a voulu jouer que des sonates et nous avons été forcées d'y renoncer.

—Et moi, s'écria Nathalie, je voulais dessiner, mais Fanny s'est emparée de toute la table pour faire tourner un toton.

Madame de Villars sentit alors la nécessité d'adopter un plan plus uniforme. Elle fut puissamment secondée par Caroline qui se chargea de la direction des études ; et dès ce moment les élèves firent des progrès rapides. Mais si Caroline était parvenue à faire régner l'ordre le plus parfait dans les classes, il n'en était pas de même de la dépense de la maison, dont madame de Villars s'était réservé la direction. Habitée en France à avoir une table splendide ment servie, elle oubliait que ce luxe lui était interdit en Angleterre et par la cherté des denrées, et par les difficultés de sa position. L'abondance et la variété des mets flattaient le goût des enfants, mais altérèrent promptement leur santé. L'une avait une fièvre lente qui la consumait, une autre était obsédée de maux de tête ; et des yeux languissants, des visages fatigués et décolorés, avaient remplacé des figures fraîches, présage ordinaire d'une bonne santé.

Madame de Villars, inquiète du malaise général qu'éprouvaient ses pensionnaires, réclama les conseils d'un habile médecin. Dès que celui-ci eut examiné les jeunes malades, il se hâta de rassurer madame de Villars, et lui recommanda de ne leur faire servir désormais que deux genres de mets à dîner et à souper. Les élèves se soumièrent sans murmurer à la décision du docteur, et peu de jours suffirent pour leur rendre leur fraîcheur et leur gaieté.

Mais l'ordre ne se rétablit pas aussi promptement dans les finances de madame de Villars. Dès que sa présence n'était pas indispensable dans les classes, elle s'enfermait dans son cabinet d'étude. Caroline la croyait occupée à vérifier les comptes de la maison ; mais, au bout de quelques semaines, s'étant aperçue que, malgré la réforme imposée par le docteur, les mémoires des fournisseurs se montaient à des sommes plus élevées qu'antérieurement, elle voulut en connaître la cause, et elle ne tarda pas à acquérir la preuve que madame de Villars était indignement trompée par sa cuisinière.

Caroline, sentant la nécessité de faire cesser promptement de tels abus, entra un jour brusquement dans le cabinet de sa sœur.

«Ma chère Caroline, lui dit madame de Villars, le bruit que tu as fait en entrant m'aura, je le crains, fait un tort irréparable : j'étais occupée à composer un sonnet, et tu as détourné le cours de mes pensées ; je ne sais si je pourrai les retrouver.

—Ma bonne amie, reprit Caroline, je viens causer avec toi d'une affaire bien autrement importante que l'assemblage de quelques vers.

—Cela est difficile, mon enfant, dit madame de Villars, puisque de leur construction dépend la beauté du style et la pureté de la versification ; assieds-toi, je vais te lire un fragment de mon poème sur le Prince-Noir.

—Non, non, chère sœur, s'écria Caroline, laissons là ce poème, et parlons de Jeanne la cuisinière, qui est pour nous un personnage beaucoup plus important que le Prince-Noir. Et elle lui exposa à l'instant même les faits dont elle avait acquis la certitude.

Madame de Villars n'avait prêté qu'une oreille peu attentive au récit de Caroline ; elle cherchait à se rappeler le vers qui lui était échappé, et ne comprenait rien aux pains de sucre et aux livres de viande dont lui parlait sa jeune sœur.

« Je te laisse le soin d'arranger cette affaire, dit-elle cependant à Caroline, et je donne d'avance mon approbation à tout ce que tu auras décidé ; seulement, rappelle-toi qu'il ne faut jamais manquer d'indulgence, parce que nous en avons tous besoin.

—Mais ce serait de la folie, s'écria Caroline, de continuer à se laisser tromper par une femme que tu as comblée de bontés. Et répéta à sa sœur tout ce qu'elle venait de lui dire.

Madame de Villars réfléchit pendant quelques instans ; puis jetant tous ses manuscrits dans un carton, elle dit d'une voix émue : « J'ai été une maîtresse généreuse, mais coupable, puisque c'est par ma négligence et par mon peu d'ordre qu'une femme pauvre et faible, s'est laissé entraîner au crime. Elle est venue chez moi honnête et je ne puis consentir à la voir entrer dans une autre maison, où elle abuserait peut-être de la confiance de ses nouveaux maîtres ; cependant je ne voudrais ni la garder ni la chasser de chez moi, pour l'abandonner à la pauvreté et à la misère. »

Deux heures s'étaient écoulées depuis que Caroline était entrée chez sa sœur, et cependant elles n'avaient pu arrêter un plan fixe ; lorsque la coupable, effrayée de voir ces dames s'entretenir pendant si longtemps à une heure où elles n'en avaient pas l'habitude, pensa que sa conduite était dévoilée, et, se précipitant dans le cabinet, elle

se jeta aux pieds de madame de Villars, avoua sa faute, et sollicita un généreux pardon.

—Mademoiselle Carolina, s'écria-t-elle, je vous supplie d'intercéder pour moi, près de madame votre sœur ; j'ai été bien coupable, je le sais ; mais je suis repentante.

—Si la lingère veut prendre votre place à la cuisine, dit Caroline, je prierai ma sœur de vous garder pour le service des dortoirs et des appartements ; c'est tout ce que je puis faire pour vous.

—Je vous en conjure, madame, s'écria la malheureuse Jeanne, vous n'aurez plus jamais lieu, je vous le promets, de vous plaindre de moi.

Madame de Villars, vivement émue, donna son consentement à ce nouvel arrangement, et sentant que, dans la position où elle se trouvait, ses heures devaient être entièrement consacrées à l'instruction des enfants qui lui étaient confiés, et aux soins de sa maison, elle renonça, non sans quelques regrets, au commerce des Muscs, et cessa complètement de s'occuper de son Prince-Noir.

Au reste, elle ne tarda pas à être dédommée de ce léger sacrifice par la prospérité toujours croissante de son établissement ; mais, quoiqu'elle veillât à maintenir l'ordre et l'économie nécessaires pour éviter de contracter de nouvelles dettes, cependant elle était loin de se trouver en état d'acquitter les anciennes. *A continuer.*

## A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES  
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

# LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.  
7 Novembre 1845.

## Livres

A L'USAGE DES

ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }  
6 novembre 1845. }

## ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne, UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

## GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

—A VENDRE.—

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, (haissant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto

ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto

CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St.

New-York.



## AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SEURS GRISES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)  
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.  
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS  
 DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.  
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.  
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.  
 ORFROIS DE DALMATIQUES  
 " " CHAPES.

## — DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,  
 ÉTOILES PASTORALES " "  
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.  
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.  
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.  
 FRANGES ET GALONS OR FIN  
 " " OR MI-FIN,  
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.

New-York.

ATELIER DE RELIEUR.  
CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI : —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

## V. BRASSART,

PROFESSEUR DE CLARINETTE,  
 ÉLÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JOHN RAFTER, 4<sup>ème</sup>. porte en montant la rue.

11 novembre 1845.

## PROSPECTUS

DE LA  
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE  
 CARTE GÉOGRAPHIQUE  
 DU  
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c

PAR  
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant :

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désireraient souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY  
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRS pour l'année, et CINQ PIASTRS par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2s. 6d.  
 Chaque insertion subséquente, 7d.  
 Dix lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 3s. 1d.  
 Chaque insertion subséquente, 10d.  
 Au-dessus de dix lignes, 1<sup>re</sup> insertion par ligne, 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.